



Qui peut participer ?

Toute personne habitant la ville de Leffrinckoucke inscrite sur la liste électorale.

Les projets pourront être déposés à titre individuel ou collectif par des citoyens.

Les projets émanant d'associations ou d'institutions ne seront pas admis.

Contacts

Renseignements et retrait des dossiers en mairie
330 rue Roger Salengro

**Dépôt des projets
secrétariat du Maire**
Evelyne.LAMBLIN@ville-leffrinckoucke.fr

(les dossiers feront l'objet d'une pré-étude par les services concernés avant passage en commission de pilotage)

Élue référente
Delphine Marschal
delphine.marschal@leffrinckoucke.fr

Toute l'info sur

www.leffrinckoucke.fr



LEFFRINCKOUCKE

Reinventons
LEFFRINCKOUCKE
à votre image

BUDGET PARTICIPATIF

L'engagement citoyen constitue un enjeu démocratique majeur. À ce titre, la ville souhaite donner la possibilité aux Leffrinckouckois de proposer et voter pour des projets d'investissement innovants destinés à améliorer leur quotidien.



LE BUDGET PARTICIPATIF

CRITÈRES

- Être à caractère innovant et localisé sur notre territoire
- Correspondre aux compétences communales
- Servir l'intérêt général
- Impliquer des dépenses d'investissement

DOMAINES D'INTERVENTION

- Solidarité
- Développement d'animations
- Cadre de vie, environnement

La ville donne la possibilité aux habitants de proposer et voter pour des projets d'investissement destinés à améliorer leur quotidien.

Une commission de pilotage étudie les dossiers afin de garantir l'impartialité quant à la présélection des projets avant le vote.

Budget global de **30 000 €**
divisé en 4 parts égales
pour chacun des quartiers de la ville.

Les étapes

1

MARS À JUIN
2022

Présentation
de la
démarche
à la population

2

JUILLET
À SEPTEMBRE
2022

Recueil
des
projets

3

SEPTEMBRE
À DÉCEMBRE
2022

Étude de
faisabilité
et présélection
des projets

4

JANVIER 2023

Vote
des
habitants

5

AVRIL
À DÉCEMBRE
2023

Réalisation
des projets